

## Communiqués

Tous les communiqués

## Communiqués par sujet

Communiqués par  
ministère

Services aux collectivités

Développement

économique

Éducation

Énergie, Mines et

Ressources

Environnement

Conseil exécutif

Finances

Direction des services en  
français

Santé et Affaires sociales

Voirie et Travaux publics

Justice

Commission de la fonction  
publique

Tourisme et Culture

Direction de la condition  
féminineCommuniqués par société  
d'ÉtatSociété de développement  
du Yukon

Société d'énergie du Yukon

Société d'habitation du  
YukonSociété des alcools du  
YukonCommission de la santé et  
de la sécurité au travail du  
Yukon

Communiqués conjoints

Nouvelles du premier  
ministre

## Communiqués par date

Communiqués 2017

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

Nouvelles archivées

Pour diffusion immédiate numéro 11-138

Le 1<sup>er</sup> septembre 2011**Protection des aires de mise bas des orignaux dans le secteur de la rivière Stewart**

WHITEHORSE – Récemment, le gouvernement du Yukon a mis en place des mesures permanentes visant à protéger deux habitats fauniques fragiles le long de la rivière Stewart, c'est-à-dire les secteurs connus sous les noms de Devil's Elbow et de Big Island.

« En désignant ces basses terres comme régions de protection de l'habitat, nous assurons leur préservation et leur conservation et nous contribuons à sauvegarder les activités de récolte traditionnelles des Premières nations », a déclaré M<sup>me</sup> Elaine Taylor, ministre intérimaire de l'Environnement. « L'original est une source traditionnelle de nourriture importante pour les résidents de la région et le maintien d'une forte densité de la population d'originaux dans cette région est une priorité pour nous. »

Devil's Elbow et Big Island, couvrant respectivement une superficie de 75,1 km<sup>2</sup> et de 7,6 km<sup>2</sup>, sont les deux principales aires de mise bas de l'original dans la vallée de la basse rivière Stewart, deux secteurs qui ne manquent pas de couvert de refuge pour l'espèce et qui offrent une abondance de plantes fourragères de qualité.

Le statut de région de protection de l'habitat conféré à ces terres garantit une protection supérieure à celle dont elles jouissent actuellement, étant donné que le gouvernement du Yukon y a interdit de façon permanente le jalonnement, l'exploration et l'exploitation minière souterraine. Ce nouveau statut permettra la gestion de ces habitats en fonction de leur degré réel d'utilisation.

« Le gouvernement du Yukon et la Première nation des Nacho Nyak Dun uniront leurs efforts afin de mieux faire connaître et apprécier ces zones protégées », a indiqué le chef Simon Mervyn père. « Ensemble, nous protégerons ces terres de toute activité qui pourrait mettre en péril le maintien des populations fauniques qu'elles abritent. »

Le marais Devil's Elbow est situé entre Stewart Crossing et Mayo, tout juste au sud de la route Silver Trail. Environ 40 % de la superficie de cet habitat est constituée de terres désignées. Par ailleurs, Big Island se situe au milieu de la rivière Stewart, à environ 5 km de Mayo.

Lors de l'élaboration du plan de gestion intitulé *2002-2007 Community-based Fish and Wildlife Management Plan for the Na-Cho Nyäk Dun Traditional Territory*, les résidents de la région avaient demandé que ces zones puissent jouir d'une plus grande protection. En plus de servir d'habitat aux orignaux, ces terres sont un important lieu d'alimentation de la sauvagine et des oiseaux de rivage, une zone de frai et d'alevinage pour les poissons d'eau douce et une zone d'alevinage pour les saumons. Un plan de gestion des deux habitats protégés sera finalisé sous peu.

Au cours des neuf dernières années, le gouvernement du Yukon a créé sept régions de protection de l'habitat et cinq zones spéciales de gestion, et il adopté un plan de gestion pour le parc territorial Tombstone.

-30-

Renseignements :

Elaine Schiman  
Communications  
Conseil des ministres  
867-633-7961  
[elaine.schiman@gov.yk.ca](mailto:elaine.schiman@gov.yk.ca)

Nancy Campbell  
Communications  
Environnement  
867-456-6794  
[nancy.campbell@gov.yk.ca](mailto:nancy.campbell@gov.yk.ca)

&lt;%img\_newsarticle%&gt;

